

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

Société Civile Professionnelle
Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice associé

9 Cours Gambetta BP 635 65000 TARBES
Tél :05-62-34-74-10 Fax :05-62-34-87-54

59 rue Voltaire 65300 LANNEMEZAN
Tél :05-62-98-02-02 Fax :05-62-34-87-54

Constats 06-06-67-77-97

scp.santraille@huissier-justice.fr
www.huissiernet.fr

SCP CHEVALLIER – FILLASTRE

Madame x
TOURNAY
(Hautes Pyrénées)



SCP Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice associé
9 Cours Gambetta - BP 635
65000 TARBES

Tél : 05-62-34-74-10 Fax : 05-62-34-87-54
Constats & Urgences : 06-06-67-77-97

59 Rue Voltaire à Lannemezan (65300)
Tél : 05-62-98-02-02 Fax : 05-62-98-17-65

scp.santraille@huissier-justice.fr
www.huissiernet.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF ET VINGT-DEUX JANVIER

À LA REQUETE DE :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes sous le numéro 776 983 546, représentée par son directeur général demeurant en cette qualité au siège social situé 11 boulevard Kennedy à TARBES (65000).

Ayant pour Avocat constitué Maître Paul CHEVALLIER, demeurant en cette qualité 8 place du Marché Brauhauban à TARBES (65000),

Agissant en vertu de :

La grosse en due forme exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître CASAMAJOU, Notaire à TOURNAY, en date du 29 mars 2014.

Une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Tarbes faisant fonction du Juge de l'Exécution en date du 22 janvier 2019, à effet de dresser procès-verbal descriptif d'un immeuble situé commune de TOURNAY (Hautes-Pyrénées), cadastré dite commune Section B n°1341, de préciser la nature du bail éventuel, d'annexer au procès-verbal la copie dudit bail s'il existe, d'en donner le montant du loyer, de donner le point de départ du bail et sa durée, de préciser exactement les biens objet du bail, de se faire assister par la SARL MOUREAUX AB DIAGNOSTICS et le cas échéant le SPANC compétent, et de dresser procès-verbal descriptif.

Ladite ordonnance ayant été rendue au pied d'une requête à lui présentée en date du 21 janvier 2009.

Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, dont le siège est 9 cours Gambetta à TARBES (65000),

Certifie m'être rendu ce jour Commune de TOURNAY (Hautes-Pyrénées), là étant, j'ai pu procéder aux constatations suivantes :

Description générale :

L'accès s'effectue par un portail double battant bois sur cadre métallique et un portillon lesquels donnent directement sur la voie publique avenue de Tarbes.

L'accès s'effectue en façade Est de la maison et comprend une cour intérieure permettant d'accéder à deux garages. **(Voir photos n°1 et 2)**

La cour intérieure comprend également une zone en herbe avec petit abri bois. **(Voir photo n°3)**

Côté Sud, un passage permettant la circulation vers la partie Ouest de la maison, comprend également une zone en herbe. **(Voir photo n°4)**

Tandis que les pieds de façade Est, Sud et Ouest comprennent une terrasse carrelée. **(Voir photos n°3 et 4)**

Côté Ouest, la terrasse carrelée comprend également un petit abri avec barbecue. **(Voir photo n°5)**

Et zone jardin avec dans le prolongement du garage, une zone atelier. **(Voir photo n°6)**

La maison et le double garage est coiffé d'une toiture tuiles ondulées avec gouttière zinc et tuyau de descente zinc.

La maison est coiffée d'une toiture double pente versant Est et versant Ouest. **(Voir photo n°7)**

Les murs sont recouverts de projetés blancs en bon état, étant précisé que la façade Est bénéficie d'une avancée de toiture couvrant une partie de la terrasse carrelée située au niveau de la porte d'entrée.

Le garage comprend une toiture versant Ouest et versant Est avec décrochage versant Nord. **(Voir photo n°8)**

L'ensemble de la propriété est ceinturée par un mur moellons jointoyés. Celui-ci est recouvert de projetés blancs et coiffé par une couverture ciment tandis que côté Sud, le mur en moellons jointoyés est brut.

La façade Est est percée d'un fenestron avec encadrement briques, d'une porte d'entrée, de deux fenêtres occultées par un volet roulant PVC.

Côté Sud, présence d'une baie vitrée et d'une fenêtre occultée par volet roulant PVC.

Côté Ouest, présence d'une porte-fenêtre double battant, d'une fenêtre, d'un fenestron et d'une seconde porte-fenêtre.

Un fenestron est protégé par une grille métallique extérieure tandis que les trois autres ouvertures peuvent être occultées par un volet roulant PVC.

Le long de la façade Ouest se trouve une porte bois double battant permettant d'accéder au garage.

Intérieur de la maison :

L'accès s'effectue en façade Est par une porte avec poignée imitation alu brossé donnant sur un couloir qui ouvre sur la pièce principale, de forme rectangulaire et orientée en axe Ouest / Est côté Sud de la maison.

Depuis cette pièce à vivre et en partie centrale côté latérale Nord se trouve le départ d'un couloir de distribution orienté en axe Sud / Nord qui dessert côté Sud-est une chambre à coucher, côté Nord-est une seconde chambre à coucher, côté Nord une salle de bains, côté Nord-ouest une chambre à coucher avec communication vers une salle de bains attenante.

En extrémité Ouest de la maison et depuis la pièce à vivre se trouve une cuisine ouverte.

Cette cuisine comprend également en côté Est un dégagement buanderie aménagé.

- Entrée couloir et pièce à vivre :

Badigeon plafond recouvert de peinture.

Murs : placo brut comprenant en partie Est un fenestron PVC avec ferronnerie métallique extérieure.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes carrelées assorties.

En partie Sud, le mur est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC, d'une baie vitrée coulissante deux éléments. (**Voir photos n°9 à 14**)

Il convient de préciser que sur la partie latérale Nord de la zone entrée se trouvent des meubles incorporés fermant par des portes bois au nombre de quatre.

En partie centrale entre la baie vitrée et la fenêtre double battant se trouve une cheminée scellée. Cette cheminée est en état de fonctionnement et comprend un conduit d'évacuation en limite Sud.

- Cuisine :

Cette cuisine comprend un plan de travail côté Ouest avec retour en angle droit côté Nord.

Ce plan de travail comprend un évier double bac alimenté en eau par robinet mitigeur avec égouttoir. L'ensemble est carrelé et comprend des meubles bas et des tiroirs et placards en partie basse tandis qu'au-dessus de la plaque de cuisson située au niveau de l'angle droit se trouve une hotte aspirante intégrée avec parement carrelé sur châssis bois.

Hotte aspirante inox avec conduit d'évacuation.

En angle Nord-est se trouve une bouche de ventilation VMC. **(Voir photo n°15)**

Sur la partie latérale Est une ouverture encadrement sans porte permet d'accéder à un petit cagibi à l'intérieur duquel se trouve la colonne électrique, le compteur électrique, le système de chauffage de marque DE DIETRICH.

Le plafond comprend également une trappe d'accès aux combles avec éclairage ampoule sur douille tandis que les murs recouverts de cloisons placo sont recouverts de peinture en bon état sur sol carrelé avec plinthes carrelées assorties. **(Voir photos n°16 et 17)**

- Couloir de distribution :

Ce couloir est coiffé par un plafond placo avec murs en placo et encadrement menuiserie bois. **(Voir photo n°18)**

Sol : recouvert de carrelage avec plinthes carrelées assorties.

- Chambre à coucher Nord-est :

Accessible par une porte en bois avec poignée métallique.

Eclairage ampoule sur douille.

Fenêtre double vitrage, double battant, châssis PVC, occultée par un volet roulant extérieur électrique.

Sol carrelé avec plinthes carrelées assorties.

Murs et cloisons : placo. **(Voir photos n°19 et 20)**

- Chambre à coucher Nord-est :

Accessible par une porte en bois avec poignée métallique.

Le plafond et les murs sont recouverts de peinture sur cloisons placo.

Présence d'une fenêtre double battant, double vitrage, côté Est.

Sol : carrelé avec plinthes carrelées. **(Voir photos n°21 et 22)**

- Salle de bains :

Accessible par une porte bois avec poignées métalliques.

Le plafond placo et les murs sont recouverts de peinture.

Présence au plafond d'une bouche d'aération type VMC.

Eclairage ampoule sur douille.

Les murs carrelés sont en bon état d'usage pour la partie inférieure du mur avec présence d'un meuble salle de bains côté latéral Est en nature de vasque, alimentée en eau par robinet eau chaude - eau froide, sur console contreplaqué avec porte simple battant.

Contre le mur en angle Nord-ouest, présence d'une douche à l'Italienne avec parement vitré.
(Voir photos n°23 et 24)

- Chambre à coucher Nord-ouest :

Accessible par une porte en bois. Cette porte comprend une porte-fenêtre côté Ouest avec porte double battant, double vitrage, châssis PVC, sur sol carrelé avec plinthes carrelées assorties.

Plafond et murs : placo avec éclairage ampoule sur douille. **(Voir photos n°25 et 26)**

Dans le prolongement de cette chambre attenante se trouve une salle de bains avec cuvette, chasse d'eau, double abattant.

Plafond et haut de murs, placo peint avec éclairage ampoule sur douille et bouche d'aération VMC.

Douche à l'Italienne, vasque en eau simple, alimentée par robinet mitigeur.
(Voir photos n°27 à 30)

Garage :

Le garage, comme indiqué précédemment, est double.

Il comprend une double entrée en façade Est mécanisée (système électrique).

Les murs sont constitués d'éléments briques brutes tandis que la sous-face de toiture tuiles canal est équipée d'un pare-pluie avec charpente bois apparente.

Eclairage : ampoule sur douille. **(Voir photos n°31 à 36)**

Le sol est carrelé identique à la terrasse extérieure constatée précédemment.

La partie Nord du garage comprend un éclairage avec carreaux type Cathédrale.

Informations générales :

Le chauffage est effectué par une cheminée présente dans la pièce principale et par des radiateurs électriques.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un chauffe-eau.

Les locaux sont occupés par les parents de la personne poursuivie qui bénéficient d'une occupation à titre gratuit sans versement de loyer sans que soit justifié pour autant un contrat d'occupation (commodat).

Les locaux sont raccordés à l'assainissement collectif de la commune.

Puis, n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré afin de rédiger le présent procès-verbal de constat.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé



Photo n°1



Photo n°2





Photo n°3



Photo n°4





Photo n°5



Photo n°6





Photo n°7



Photo n°8





Photo n°9



Photo n°10





Photo n°11

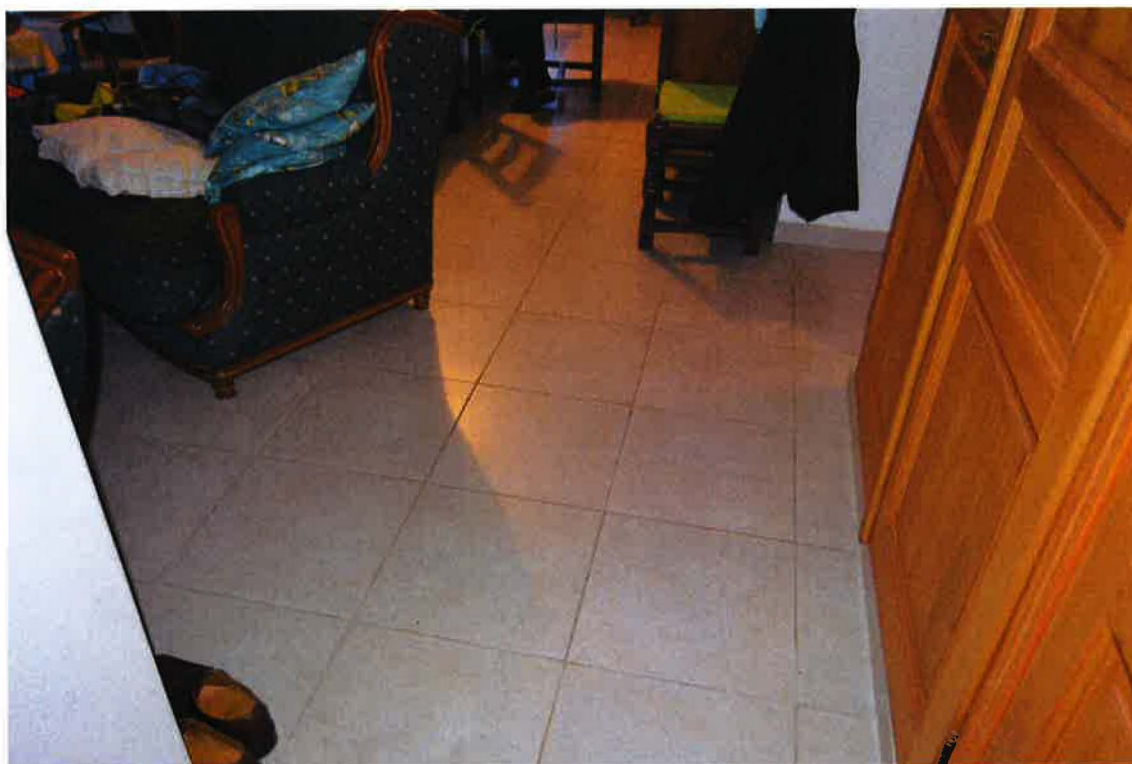


Photo n°12





Photo n°13



Photo n°14

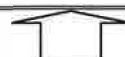




Photo n°15



Photo n°16





Photo n°17

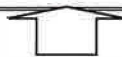


Photo n°18

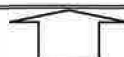




Photo n°19



Photo n°20





Photo n°21

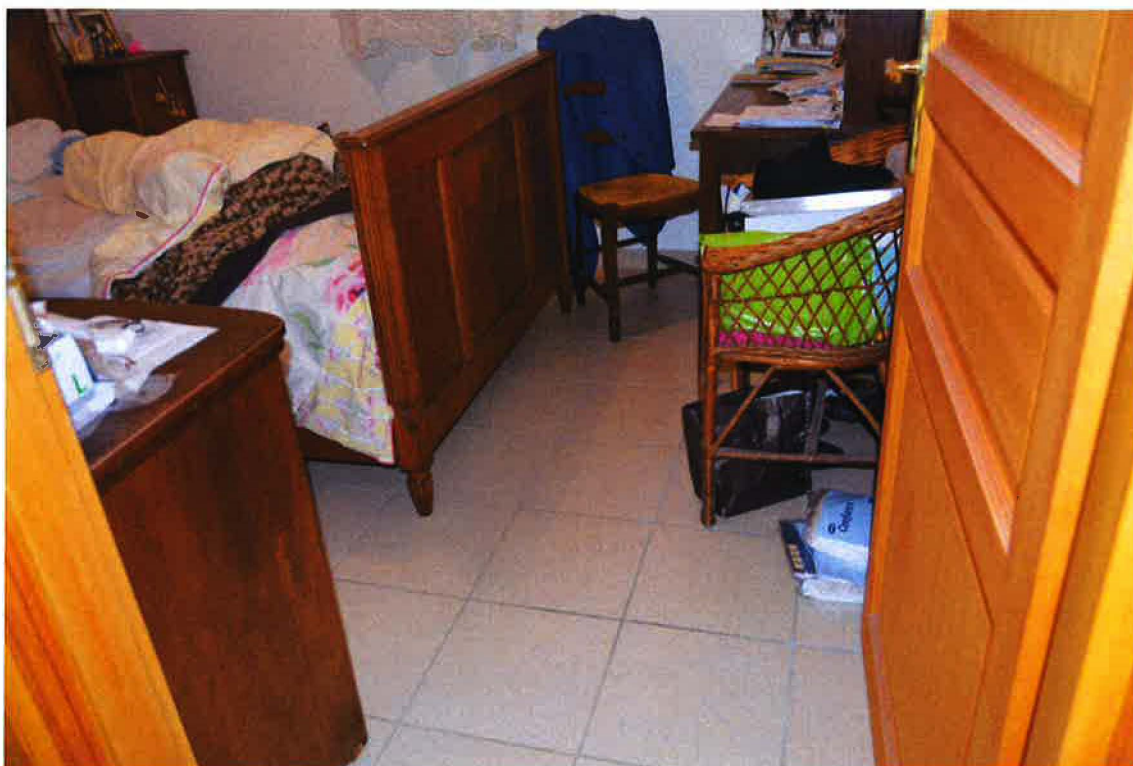


Photo n°22

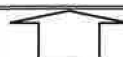




Photo n°23



Photo n°24





Photo n°25



Photo n°26





Photo n°27



Photo n°28





Photo n°29



Photo n°30





Photo n°31



Photo n°32





Photo n°33



Photo n°34



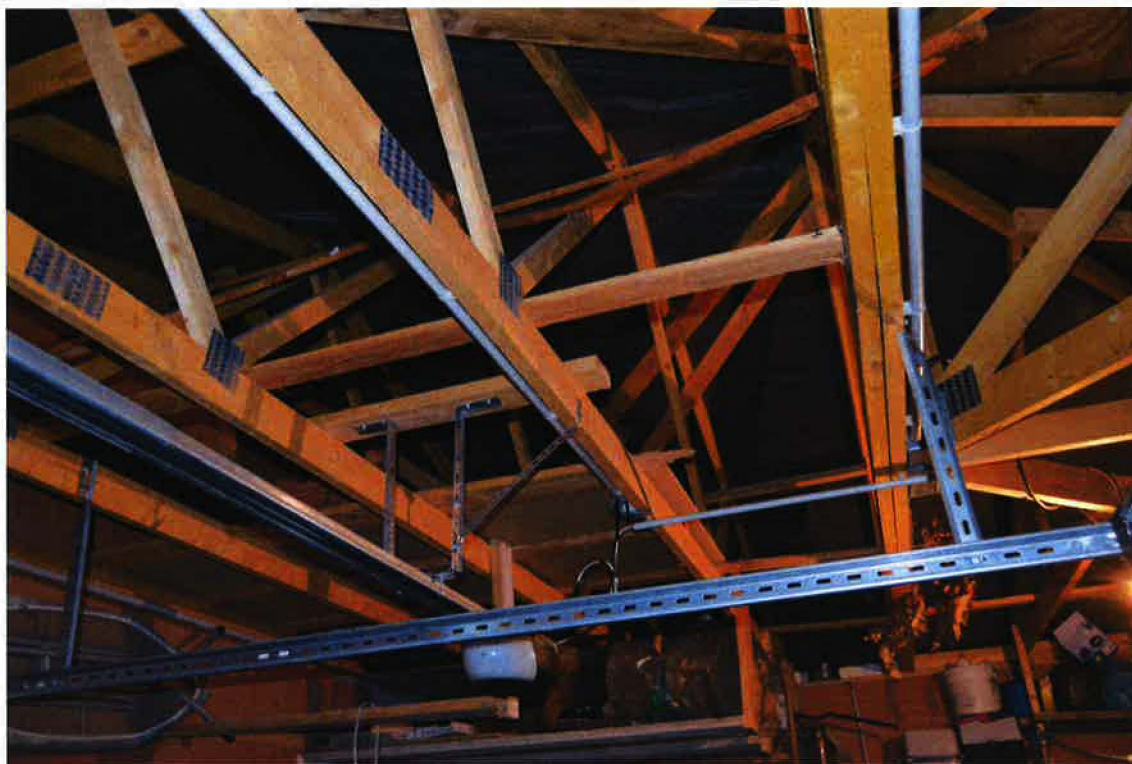


Photo n°35



Photo n°36

